Case
FRC
2946

DERNIÈRES RÉCLAMATIONS *ET EXPOSÉ* DES PROVINCES,

Sur les griefs de leurs Députés à l'Assemblée Nationale.

1790.

4 M 2 W 5293

THE NEWBERRY LIBRARY
CHICAGO

DERNIÈRES
RÉCLAMATIONS

Et Exposé des Provinces, sur les griefs de leurs Députés à l'Assemblée Nationale.

POURRIONS-NOUS vous demander, Messieurs, vous qui vous êtes arrogé la qualité de Seigneurs des Seigneurs ; qui avez usurpé les prérogatives des Souverains, envahi les droits sacrés de l'homme, altéré les possessions, renversé la constitution, anéanti le commerce, suspendu les tribunaux, &c. &c. : pourrions-nous vous demander, enfin, ce que vous avez fait pour notre bien, ce que vous faites, & ce que vous comptez faire ? Fatigués de vos lenteurs, nous nous sommes contentés de soupirer dans le silence, en attendant le résultat de vos délibérations : comment aurions-nous pu penser que vous vous abandonneriez à la sotte imbécillité de vous croire des Dieux sur la terre ; & que votre pouvoir, émané de notre seule volonté, vous rendroit les arbitres indépendans de nos biens, de notre état & de notre vie?

N'y comptez pas ! Non, n'y comptez pas : une Nation éclairée, à qui l'expérience démontre, tous les jours, combien de pertes lui ont fait faire sa bonne-foi, sa franchise & sa confiance, devient prudente dans ses délibérations, circonspecte dans la nécessité, mais terrible dans son désespoir. Honteuse de son choix, humiliée de s'être laissé tromper, tremblez ; si elle n'a fait que briser des fers déjà

affoiblis par la vétuſté, ſongez que cet effort n'eſt qu'un léger eſſai de ſon courage ; & que ceux que vous lui préparez, duſſent-ils réſiſter à la force de Samſon, à la maſſue d'Hercule, aux foudres même de Jupiter, elle ſaura les renverſer : tremblez, traîtres, tremblez ; le glaive eſt encore ſuſpendu : nous connoiſſons les coupables, ils ſeront anéantis. Nous n'entrerons point dans le détail inique de vos honteux débats, auſſi préjudiciables à notre bonheur qu'à notre fortune, dès le commencement de votre réunion : ce n'eſt pas le mot ; car vous n'avez jamais été unis, malheureux ! Nous ne finirions pas, ſi nous nous arrêtions à toutes vos puſillanimités. Eh! Meſſieurs les Seigneurs des Seigneurs, ô vous illuſtriſſimes Rois des Rois ! vous qui vous appropriez ici-bas toutes les prérogatives des Dieux, nous ne demandons pas mieux que de vous adorer ; mais, par pitié, rendez-vous adorables : vos confrères, les divinités du ciel, ont bien quelquefois épouſé la querelle des Grecs & des Troyens, l'Olympe entière a ſu jadis ſe plier à la néceſſité de combattre contre les Titans ; mais on n'a jamais vu ces divinités entr'elles ſe dire des injures, & ſe battre comme des écoliers au milieu de la claſſe. Inconſéquens, il nous revient, dans ce moment même où nous vous écrivons, que ſix d'entre vous s'étoient donné le mot pour aſſaſſiner un étourdi qui, animé des fureurs de Bacchus, vous prenoit pour les géans qui vouloient eſcalader le ciel, & dont le véritable crime, à vos yeux, étoit d'avoir un peu animé votre teint, en vous diſant des vérités.

La renommée, qui ſe plaît ſouvent à exagérer les choſes, vous a ſans doute trompés ſur ce fait ; & nous ne pouvons nous perſuader, que des membres d'un corps auſſi reſpectable, puiſſent ainſi le compro-

mettre : mais, ſi l'on vous calomnie, c'eſt votre faute; pourquoi mettez-vous des entraves à tout? Quelle eſt votre politique, de vous oppoſer à la liberté de la preſſe? Nous ſommes libres, dites-vous; & vous nous enchaînez ſans ceſſe! Pourquoi arrêter la promulgation des écrits? ne ſavez-vous pas qu'il ſuffit qu'un ouvrage ſoit défendu, pour qu'on ait la plus grande envie de le lire? Eh! que vous importe ce qu'on écrit, ſi vous faites le bien? La vérité eſt une; rien ne peut l'anéantir: on aura beau écrire & dire, elle percera toujours, & brillera malgré les ténèbres dont on voudroit l'envelopper. Que peuvent faire une foule de libelles diffamatoires, que la cupidité & la paſſion alimentent? croyez-vous qu'un lecteur ſage & impartial s'arrêtera à mille horribles déclamations qui révoltent la raiſon? & que peut-on redouter d'un ſot vulgaire, qui ne juge que par prévention, & qu'on eſt certain de ramener de même?

C'eſt par les écrits, que l'homme s'eſt arraché de l'eſpèce d'inertie où il *étoit* plongé; ce ſont les écrits qui l'ont relevé de l'engourdiſſement où ſes facultés morales étoient réduites; c'eſt par eux, qu'il s'eſt apperçu de la diſtance qu'il y avoit entre l'homme ignorant & l'homme éclairé, & de la néceſſité de ſe replier au-dedans de lui-même, & de profiter de tout l'avantage qu'il pourroit retirer de ſa capacité, & combien elle pouvoit le mettre au-deſſus des inconvéniens où ſon ignorance ne ceſſoit de le plonger. De-là eſt ſurvenue auſſi la connoiſſance d'une néceſſité indiſpenſable, dont ſa prévoyance devoit, ſi non détruire entièrement les funeſtes effets, mais au moins les adoucir: mais, pour y parvenir, il a de même ſenti, qu'obligé de vivre en ſociété, il devoit y avoir dans cette ſociété, un ordre établi, ſans lequel elle

ne pouvoit ſubſiſter. C'eſt par ces conſidérations, que la Nation a raſſemblé, a profité de toutes ſes lumières, pour appercevoir ceux des ſiens qui étoient les plus propres à obéir à cette ſageſſe ſi néceſſaire ; & qu'elle a, ſans balancer, ſacrifié ſes intérêts particuliers, à d'autres infiniment plus précieux encore, C'eſt ainſi, Meſſieurs, que nous vous avons établis, pour être les agens principaux de notre bonheur : s'il étoit poſſible que vous nous trompaſſiez, aurions-nous beſoin d'écrits, pour nous en appercevoir ? ne ſeroit-ce pas nous en appercevoir, que de le reſſentir? &, ſi vous nous rendez heureux, ſi c'eſt votre déſir, que pouvez-vous redouter ? Laiſſez, laiſſez écrire ; ſi vous êtes des hommes, laiſſez-nous l'apprendre à la poſtérité ; ſi vous ne l'êtes pas, que pourroit-on écrire de pire ? Rétabliſſez ces droits de l'homme, ſi bien pris dans ſa nature, & ſi eſſentiels à ſon exiſtence phyſique & morale. Quand nous nous ſommes aveuglément privés de toutes les douceurs de la vie, ce pain gagné à la ſueur de notre front, & peſé dans la plus juſte balance, à l'appétit de nos femmes & de nos enfans ; ne doit-on pas être ainſi meſuré pour ſalarier des inepties ?

C'eſt avec douleur, que nous nous voyons réduits à la néceſſité de nous récriminer, & de nous plaindre du peu de cas que vous ſemblez faire de notre confiance : car, en un mot, vous êtes nos commis, nos agens, nos prépoſés ; & vos réſolutions doivent nous être ſubordonnées. Vous n'avez que le droit de décréter une motion, & de la faire ſanctionner par le Roi; mais vous ne pouvez lui donner force de loi, ſans l'aveu de vos commettans. Que ſignifient les longs délais que vous avez apportés dans les opérations des finances? nous ne ſavons ſi nous devons, &

à qui nous devons payer : votre première opération étoit de compter & d'adopter un projet quelconque, ſauf à revenir après ; mais, en attendant, vous euſſiez conſervé la balance, ſans tout d'un coup la renverſer, comme vous avez mal-adroitement fait. Le peuple prétend que vous avez mis la charue devant les bœufs ; qu'on ne voit les chevaux au manège, que pour s'y battre ; & qu'au lieu de s'exercer à diriger le char du gouvernement, c'eſt à qui s'eſſayera pour entrer le premier dedans, ſans s'embarraſſer s'il gagne l'avoine qu'il mange, & qui la payera. Ce pauvre peuple dit ſouvent mal, mais reſſent toujours bien : ſoulagez-le, Meſſieurs; c'eſt tout ce que vous pouvez actuellement faire de mieux. Comment ſe peut-il, par exemple, que vous ſouffriez la viande à un prix ſi exorbitant, tandis que les Bouchers font fortune ? on ne voit que de nouveaux marchands de cette denrée s'établir tous les jours, parce que le bétail eſt en abondance : réglez le prix de la viande. On vient de nous rapporter qu'une bouchère de la montagne Sainte-Geneviève vient d'acheter un ſervice de porcelaine, du prix de mille écus ; cela n'eſt-il pas criant ? n'eſt-il pas auſſi criant de voir MM. les bouchers ſe promener en wiſquys dans nos campagnes ; tandis que nous avons ſouvent bien de la peine de nous procurer une charrette pour leur porter nos veaux aux marchés, qu'ils nous achètent pour rien, quoi qu'ils vous les vendent bien cher ?

Qu'avez-vous fait du pouvoir exécutif pour la perception de l'impôt ? vous avez renverſé tous les ordres, & vous ne leur en ſubſtituez aucun. Loin de réprimer les infractions faites aux loix qui étoient paiſiblement en vigueur, avant que nous vous euſſions députés, vous ſouffrez, par un ſilence létargique, les ſcènes ſcan-

daleuſes qui ſe paſſent tous les jours contre les intérêts de l'état : les impôts, ſi néceſſaires à ſon maintien, ne peuvent plus ſe percevoir ; on s'adreſſe aux comités permanens, qui renvoient aux maires & échevins ; ceux-ci aux parlemens, les parlemens aux municipalités, qui ne veulent plus entendre à rien, parce que vous les avez mis dans le cas de ſuſpendre leurs fonctions par un décret mal-adroitement lancé, & qui n'auroit dû voir le jour qu'avec celui qui devoit porter votre nouvelle organiſation. Voilà le fruit de vos inconſéquentes précipitations ; vous ſentez que vous avez fait une ſottiſe, & au lieu de la réparer par une mûre & prompte délibération, vous êtes un ſiècle à ne ſavoir ce que vous faites, ni ce que vous devez faire. Il faut des impoſitions, c'eſt une néceſſité abſolue ; mais, nous vous le répétons, ménagez le peuple, & pour y parvenir, que ces impoſitions influent davantage ſur les riches ; la ſaine politique, l'humanité, la juſtice & la raiſon vous y invitent. Augmentez les baux des Fermiers-généraux ; s'ils n'en ſont pas contents, caſſez-les, & ſur-tout point d'indemnités, car il eſt bien certain qu'ils n'en ont pas beſoin, & que réellement s'ils rendoient ce qu'ils ont à l'état, ils en ſeroient les plus gros débiteurs.

Vous avez ſupprimé les chaſſes & vous avez augmenté les chaſſeurs, en armant une multitude de malheureux qui, ſous le prétexte de détruire le gibier ſe répandent dans nos campagnes, & ſur les grands chemins, pour nous égorger. Il falloit ſeulement laiſſer à chaque individu la faculté de tendre des collets & de mettre des pièges ſur ſon terrein particulier. Voilà, ſi vous nous euſſiez conſulté, la marche que nous aurions préférée.

Vous avez fait une raſle épouvantable ſur le clergé, ſans

ſans calcul, ſans la moindre raiſon déterminée ; vous tombez ſur lui, comme des vautours affamés ſur une multitude d'étournaux, ſans d'autres motifs que de le déchirer & de vous engraiſſer de ſes débris. Quand vous aurez tout englouti, quel bien en réſultera-t-il pour nous ? C'eſt encore une étourderie, de votre part, que nous pourrons payer bien cherement ; vous augmentez nos ennemis de quelques milliers d'hommes qui, naturellement vindicatifs par leur état, eſſaieront long-temps de ſe venger, & qui, cherchant des moyens ſans relâche, ne ceſſeront de nous harceler & de nous inquiéter.

Votre miſſion eſt de conſerver l'équilibre entre la néceſſité & le pouvoir, entre l'ordre & l'exécution ; il falloit réparer, & abattre le moins poſſible : régénérateurs de notre bonheur, ce n'eſt qu'en ramenant la paix & en recherchant tous les moyens de la conſerver, que vous pouvez véritablement nous devenir utiles ; rien n'eſt plus recommandable dans un état, que l'union & la concorde. Et comment voulez-vous accommoder la grande cauſe de la nation, ſi vous-mêmes, par des débats ridicules, vous ne ceſſez de vous expoſer au ſcandale d'un peuple à qui vous ne devez en impoſer que par vos vertus ?

En détruiſant le clergé, comme vous l'avez fait, vous avez ôté une reſſource infaillible pour l'état ; il y en a plus d'une preuve. Conſultez l'hiſtoire, & vous y trouverez, à maintes époques, la preuve de ce que nous avançons : vous livrez des biens qui égalent au moins un tiers des revenus de la nation, & vous les expoſez à une déprédation inévitable ; de plus, vous violez les premiers la loi que vous aviez vous-mêmes établie, en enlevant des propriétés que vous veniez de jurer de reſpecter. Ah ! Solon, Lycurgue, Mahomet,

&c. étoient incapables d'une pareille inconſéquence !

Voilà, ſi vous nous euſſiez conſultés, comment nous vous aurions recommandés de vous y prendre.

Tous les propriétaires de bénéfices quelconques, juſqu'au terme de l'anéantiſſement total des dettes de l'état, auroient été impoſés à une taxe proportionnée à la valeur de leur revenu ; &, après le décès deſdits pourvus, la diſpoſition & la propriété deſdits bénéfices appartiendroit de droit à la nation, pour par elle en diſpoſer ſelon ſa volonté ; s'en réſerver & approprier tout ce qu'elle auroit jugé à propos, comme d'en abandonner aux nouveaux pourvus la portion qu'elle auroit ſeulement jugé néceſſaire : il n'y auroit point là d'injuſtice ; & le nouveau titulaire n'auroit point eu à ſe plaindre, parce que tout ce qui eſt don eſt libre. Quant aux communautés religieuſes, pourquoi n'en auroit-il pas été de même? pourquoi voulez-vous détruire en entier une retraite honorable à des individus qui, par goût, & (ſi vous voulez même) par néceſſité, ont adopté cet état; ſans vous inquiéter quels ont été leurs motifs ? Pourquoi, ſi l'homme eſt libre, voulez-vous lui ravir la faculté de diſpoſer de lui-même ? pourquoi priveriez-vous la religion des édifices deſtinés à la pratique de ſes obſervances, & érigés à ſon culte? eſt-il rien de plus ſacré pour nous, que tout ce qui peut ſe rapporter à l'hommage que nous devons à la divinité ? Arrêtez la dépravation des mœurs ; & vous ferez bien : réprimez le ſcandale qui s'eſt gliſſé dans ces maiſons ; mais en rappelant à ceux qui s'y ſont conſacrés, & qui paroiſſent l'avoir oublié, que leur premier vœu eſt l'humilité, l'abſtinence & la modération. Grevez auſſi leurs revenus d'une taxe annuelle & proportionnée à leur ſuperflu : laiſſez-les toujours

cultiver, accroître & améliorer des fonds qui aſſurent un revenu certain à l'état, & dont ces religieux ſeroient, ſans s'en appercevoir, les agens & les économes. La manière dont vous vous y êtes pris, eſt, à la fois, irrégulière, & auſſi injuſte qu'impolitique: car, non-ſeulement vous enlevez à des hommes une propriété qui eſt inconteſtable & imperturbablement ſacrée; mais, en les leur arrachant, vous ſoumettez ces mêmes propriétés à la déprédation des fermiers & des régiſſeurs que vous leur donnerez. D'ailleurs, qui vous garantira de la ſouſtraction des titres qui conſtatent ces mêmes proptiétés? qui les retrouvera, dans des archives renverſées, démembrées, & qui ſont peut-être encore en la diſpoſition d'une main que le coup que vous portez, autoriſe à devenir ſacrilège? Vous avez répandu la famine au milieu de nous, par vos lenteurs à laiſſer la circulation libre des grains par tout le royaume: d'où ſont provenus ces retards? Falloit-il nous laiſſer égorger; ou arracher, à main armée, une ſubſiſtance qui, dans une année auſſi abondante, nous laiſſoit, comme Tantale au milieu des eaux, ſans pouvoir nous raſſaſier? Comment vos yeux pouvoient-ils ſe fermer ſur tous les accaparemens dont, par votre ſilence & leur impunité, vous autoriſez la cupidité? c'étoit-là l'inſtant d'une célérité que vous avez tant de fois prodiguée. Mais, nous vous le répétons, vous avez fait le contraire de ce que vous deviez faire.

Que ſignifient tous vos décrets de la ſuppreſſion des charges? Où trouverez-vous, tout-à-coup, près de 60 millions pour les rembourſer? Comment les rembourſerez-vous, ſur le pied de la première finance? Sera-ce par un veto ſuſpenſif ou abſolu? Pourquoi voulez-vous renverſer tous les tribunaux

& changer l'ordre général des choſes ? croyez-vous être plus ſages que nos pères ? Réprimez les abus qui s'y ſont gliſſés ; détruiſez, ſi vous le pouvez, l'ouvrage de cet égoïſme inſurmontable, qui s'oppoſe, depuis que le monde exiſte, à tout ce que la ſageſſe a ordonné. Voilà l'ennemi que l'humanité a à combattre ; c'eſt la nature contre la nature : jugez de votre beſogne ! On ne perfectionne point la nature, parce qu'il n'y a que celui qui l'a créée qui peut être parfait ; mais on peut la réprimer, ſe mettre en garde contre ſa foibleſſe, & oppoſer, par des combinaiſons ſages, l'adreſſe à la force. Surveillez les gens en place, preſcrivez une forme à leur travail, & prévoyez les progrès de la cupidité.

Ce n'eſt pas, en général, la choſe qui pèche, c'eſt la forme ; changez celle de la procédure, ſur-tout.

Pourquoi ſupprimer les Parlemens ? Donnez-leur un pouvoir plus limité, diminuez l'étendue de leur reſſort, créez de nouvelles cours, s'il n'y en a pas aſſez. Vous avez reconnu vous-mêmes que l'humanité étoit révoltée de voir des malheureux parcourir l'eſpace de 200 lieues pour venir chercher une juſtice qui, plus malheureuſement encore, ſe trouve être vendue au plus offrant & dernier enchériſſeur : arrêtez la rapacité des Avocats, Procureurs, Huiſſiers, &c. Séviſſez avec vigueur contre toutes ces ſangſues ſubalternes qui dévorent la fortune des particuliers, qui rongent la veuve & l'orphelin, qui deviennent les premiers créanciers d'une ſucceſſion ouverte ou en direction, & qui finiſſent par ſe partager les débris de ces malheureuſes fortunes. Vous avez des millions d'exemples de ces abus : voilà ce que vous devez attaquer. Que l'Huiſſier, qui eſt le premier & le plus effronté vexateur, ſoit réglé par le Procureur, celui-là

par l'Avocat, celui-ci par le Conſeiller, celui là par le Préſident; & pour tous ceux-là, en général, qu'une loi bien réfléchie, bien ſage & bien calculée, arrête leur cupidité. Faites ſupprimer tout le ſuperflu des écrits ruineux; ſurveillez toutes ces rames infernales de groſſes & de minutes; réprimez rigoureuſement la ſouſtraction des pièces, les attaques clandeſtines, qu'on appelle aſſignations ſoufflées; faites pendre quelques douzaines d'Huiſſiers dans chacun des reſſorts de votre judicature; faites-en autant à tous les Procureurs qui exercent pour les deux parties dans la même cauſe; n'oubliez pas ceux qui s'entendent entr'eux, pour faire ſuccomber celle des deux parties ſur laquelle il y a le plus à dévorer; pendez encore tous les Secrétaires de Rapporteurs qui reçoivent auſſi des préſens des deux parties, & faites fouetter & marquer le premier Client qui eſſayera de les corrompre. Ne dites pas que voilà des faits allégués ſans preuves; car nous vous répondrons qu'elles ſont avérées, & qu'il n'y a pas un coin du royaume qui ne ſoit en état de les fournir.

N'oubliez pas non plus MM. les Notaires; taxez leurs actes, réglez le prix exorbitant des recherches, & celui de leurs expéditions en général. (Armez vous encore de votre perſpicacité, pour approfondir ce que deviennent les ſommes dépoſées chez eux, du produit d'une ſucceſſion ou biens vendus en direction appartenans à des créanciers. Faites donc ſtatuer qu'il ſera dorénavant obſervé que lorſque l'eſpace de tant d'années ſera écoulé, & que tous les créanciers n'auront point paru, que ceux qui ſe préſenteront à l'avenir ſeront payés au prorata des fonds exiſtans audit dépôt; & que le reſte ſera remis dans la caiſſe du fiſc au profit de la nation.) Quant au reſte de

leurs friponneries, tout le monde les connoît, & le public en demande vengeance. Faites en ce moment une amniſtie générale, prononcez pour l'avenir : encore une fois, nous ne pouvons trop vous le recommander, ne détruiſez rien, c'eſt un travail perdu ; le vice a des racines par-tout, étouffez-les autant qu'il ſera en votre pouvoir, & à meſure que vous rencontrerez les endroits où il aura percé, mettez-vous à même de pouvoir l'extirper. Ne comptez cependant pas encore que les abus pourront être tout-à-coup réformés : non, la maſſe en eſt trop conſidérable ; plus un mal a fait des progrès, plus il eſt long & difficile à détruire, & vous ne pouvez y parvenir ſans, vous-mêmes, employer les degrés néceſſaires. Par exemple, pouvez-vous, en conſcience, rembourſer ſur le pied de la première finance, & ſur-tout dans la judicature ? les titulaires ne ſeront-ils pas en droit de vous dire : nous avons acquis, au prix de toute notre fortune, le droit de nous emparer de celle des autres : vous, mon vendeur, ne connoiſſiez-vous pas toute la force des prérogatives dont votre charge étoit ſuſceptible, en traitant avec moi ? c'eſt en conſéquence que vous me l'avez ſurvendue. Ces prérogatives, direz-vous, ſont abuſives ; il faut les détruire ; d'accord : mais nous avons été abuſés les premiers ; nous avons traité de bonne-foi avec vous du droit d'être des fripons ; ſi vous voulez que nous ſoyons honnêtes avec le public, commencez donc par l'être avec nous, rendez-nous ce que vous nous avez pris, nous ne demanderons pas mieux que de mettre notre conſcience en repos ; tout le monde conviendroit qu'il n'y a pas un ſeul mot à répondre à cela. Comment donc faire ? le bien général doit, dit la bonne, la ſaine politique, l'emporter ſur le

bien particulier ; d'accord : mais auſſi, ne faut-il pas qu'un tiers ſoit étouffé par l'intérêt des deux autres. Voilà, Meſſieurs, de quoi exercer votre ſagacité; trouvez un à plomb entre le bien & le mal, balancez le revenu avec la perte, rencontrez des palliatifs qui arrêtent l'acrimonie de la plaie qui nous déſole ; appliquez un remède contre l'humeur ; mais ſur-tout, reſpectez le bon ſang, & n'obſtruez pas entièrement ſa circulation par des ligatures qui feroient croupir le vice dans ſa racine & occaſioneroient une gangrène qui rendroit le mal incurable.

Nous croyons devoir vous communiquer une idée, à ce ſujet, dont vous tâcherez de tirer parti, s'il eſt poſſible. La voici:

Nous ſuppoſons que l'état ſoit dans le cas de faire un ſacrifice, & nous penſons qu'il ſeroit poſſible que, dès ce moment, il remboursât toutes les charges ſur le pied de la première finance, & qu'on fît des commiſſions de ces charges, dans l'exercice deſquelles chaque titulaire ſeroit conſervé, avec des appointemens qui leur ſeroient un dédommagement des honoraires ci-devant attribués à ladite charge, & qui alors ſeroient totalement réverſibles au profit de la Nation, pour la dédommager à ſon tour des avances qu'elle feroit, tant pour le rembourſement ſur le pied de la première finance, que pour la ſolde deſdites commiſſions ; leſquelles commiſſions la Nation s'engageroit de maintenir & conſerver juſqu'à la fin de la vie de chaque titulaire, qui, à ſa mort, en laiſſeroit la Nation propriétaire, & la maîtreſſe d'anéantir ladite charge ou de la maintenir, ſuivant ſa volonté, & ce qui ſeroit jugé convenable ! ce moyen ſeroit lent, mais pourroit éviter de grandes difficultés; c'eſt pourquoi nous penſons que cette idée, bien ſaiſie &

bien développée par les lumières de votre ſagacité, pourroit vous préſenter un calcul dont le réſultat tourneroit peut-être en faveur du vœu public & du zèle que nous devons vous ſuppoſer.

Organiſez donc vos nouvelles municipalités; ſongez que cette lenteur eſt du plus grand préjudice, depuis votre décret contre les anciennes : mais, comment les organiſerez-vous ces nouveaux tribunaux ? ſera-ce auſſi la faveur du marc d'argent qui répandra l'intégrité parmi ces nouveaux venus ? Votre Grâce daignera-t-elle, enfin, nous conſulter, & nous laiſſera-t-elle la faculté de chercher le remède à un mal dont nous devons connoître la force & le danger ? Sur quelle idée pitoyable avez-vous établi qu'un homme ne peut être capable, ni intègre, que lorſqu'il poſſédera 25000 liv. en fonds de terre ? Suivant les règles de l'humanité, de la raiſon & de la juſtice, votre combinaiſon révolte le ſens commun ; car, ſi vous comptez pour rien ce vieux proverbe qui dit que, PLUS LE DIABLE EN A, PLUS IL EN VEUT AVOIR, ſongez que par-tout où il y aura des hommes, il y aura toujours un mêlange de vices & de mœurs : laiſſez-nous donc encore le ſoin de nous choiſir des officiers ; s'ils nous trompent, nous les arracherons de ces tribunaux avec tant de ſoin, que nous extirperons le vice d'une tribune que nous avons érigée à la vertu, en briſant les idoles qu'on y aura ſubſtituées.

Voilà donc la France en pantoufles, pour ne pas employer une expreſſion triviale, car nous dirions qu'elle traîne la ſavatte ; eſt-ce pour être plutôt pieds nus pour faire amende honorable à la raiſon ? Ne diroit-on pas, en la voyant, d'une fille qui a perdu la beauté qui la faiſoit ſubſiſter, & qui, dénuée de toutes reſſources, arrache ſes boucles de nuit pour payer ſon

boulanger,

boulanger, afin de retarder encore un peu l'inſtant d'aller mourir à l'hôpital? Ah! pauvre France, pauvre France, on ne vieillit point impunément; tu radottes, ma mie, tes beaux jours ſont paſſés!

Pourquoi donc refuſez-vous l'offre généreuſe de nos amis de Genève, ces compagnons de la liberté? ne les pouvez-vous pas regarder comme vos frères?

Vous avez demandé la liſte générale & motivée des penſionnaires de l'état : qu'en faites-vous? auriez-vous quelqu'intérêt direct ou indirect? vous avez une grande paſſion pour les démarches obliques; nous, nous aimons qu'on aille rondement. Pourquoi décrétez-vous mille choſes à la fois? eſt-ce pour n'en finir aucunes? vous faites tout de travers, ou tout à-demi. Supprimez, ſupprimez, voilà le cas, 40,000 & tant de livres au ſieur de Calonne. Y ſongez-vous? 91,000 livres à Breteuil, 45,500 livres à Pierre le Noir, tant & tant à Sartines, & à mille autres qu'il eſt inutile de répéter, étant inſcrits dans tous les papiers publics : arrêtez donc promptement la dent meurtrière de tous ces animaux rongeurs; & la dame Dubary, croyez-vous qu'elle ait véritablement acquis des créances ſur le patrimoine de l'état? les ſueurs du malheureux cultivateur doivent-elles ſe trouver trop honorées de ſe répandre pour elle? Cinquante mille livres à une catin validée! Ah! cinquante coups d'étrivières.

Mais revenons. Vous allez donc rendre la juſtice gratis c'eſt fort bien; & nous vous approuvons. Cependant vous ne pouvez pas vous diſpenſer de ſalarier les Huiſſiers, Avocats & Procureurs, cela eſt de toute équité: mais ſur-tout rappelez vous la manière que nous vous indiquons plus haut; ſongez à prendre d'heureux moyens qui garantiſſent le public de leurs rapines:

mais dépêchez-vous donc, rendez la vigueur à nos tribunaux; il n'y a pas un moment à perdre : on dévaſte le reſte de nos poſſeſſions ; on enlève nos femmes ; on viole nos filles, & l'on égorge nos domeſtiques : nous n'avons plus de frein à leur oppoſer. Encore une fois, nous ne voulons point qu'on détruiſe nos parlemens : nous voulons qu'on réprime les abus, cela eſt facile ; mais changer l'ordre de toutes les choſes en un clin-d'œil, cela eſt impoſſible. Y ſongez-vous ? d'eſpérer de renverſer ainſi l'ouvrage de quatorze cens ans : pauvres philoſophes ! vous êtes tous ſophiſmes & paradaxes ; & vous ne connoiſſez pas l'ombre du moral.

Soyez naturels, humains, raiſonnables & ſenſibles : voilà la vraie philoſophie.

Et notre Roi, oſerions-nous vous demander ce que vous comptez en faire au milieu de votre Paris? quelles ſont vos raiſons? Avez-vous penſé aux propos qu'on fait tenir à celui d'Angleterre ? Ne vous défierez-vous jamais des menées ſourdes du duc d'Orléans ? croyez-vous qu'il ne remuera pas tous les reſſorts de ſa captieuſe politique, pour ſe raccommoder avec la Cour ; & qu'il n'eſt pas capable de lui préparer de noveaux fléaux, comme à nous ? Croyez-vous que les autres proſcrits n'agiſſent pas de tout leur pouvoir, pour indiſpoſer toutes les puiſſances contre nous ; & qu'ils ne peuvent pas prendre le prétexte du ſéjour de Louis XVI à Paris, pour les engager à embraſſer ſa cauſe, qu'ils appellent celle de tous les Rois? On dit que nous allons bientôt avoir des armées ſur nos frontières : devons-nous les repouſſer ? répondez-nous : marquez-nous les intentions du plus vertueux & du plus malheureux des Rois; qu'il daigne nous aſſurer qu'il demeure,

ſans contrainte, au milieu de vous ; que c'eſt ſa ſeule & unique volonté ; qu'il perſiſte, par cette même liberté de volonté, d'y demeurer avec ſon auguſte famille, nous le bénirons de nouveau ; & tout notre ſang eſt prêt à ſe répandre pour la Patrie, comme pour l'y conſerver, au péril de tout ce que nous avons de plus cher : mais, ſi vous l'enchaînez, & le retenez malgré lui, nous vous déclarons que nous ne vous avons point député pour empriſonner notre Roi ; nous voulons qu'il règne ſur nous, avec toute la majeſté de l'empire que lui décernent les lois fondamentales de l'état : ces droits ſont ſacrés ; mais vous devez d'autant moins les diſputer à Louis XVI, que, depuis ſon avénement au trône, il a eu la noble généroſité de les compter pour rien, toutes les fois que notre bonheur y a été intéreſſé. Nous le répétons, parce que nous le devons : nous le chériſſons, parce qu'il eſt digne de l'être ; & nous l'eſtimons, parce qu'il eſt, à la fois, grand Roi, honnête homme & bon citoyen. Quoi ! vous vous dites libres, Français ; & votre Roi ſeroit un eſclave !

Prétendriez-vous, parce qu'il a été trompé, & qu'il a été impoſſible qu'il réſiſtât à la ſéduction, qu'il ſeroit capable de vous trahir ? ingrats, qui outragez ce bon Roi, pouvez-vous oublier la droiture de ſon cœur, la loyauté de ſon ame, qu'il ne ceſſe de montrer toute nue depuis qu'il vous gouverne ? Hélas ! toujours notre ami, notre père, nous répondons de lui ; & nous protégerons ſa fortune, ſa vie, ſa gloire & ſon bonheur !

Pourrions-nous vous demander encore pourquoi il vous a plu de ranger votre Souverain, inconteſtablement votre ſouverain Seigneur, dans la claſſe des Particuliers ? ſes domaines ne ſont donc pas étendus

ſur toute la ſurface de ſon empire ? Pourquoi ne ſeroit-il plus Roi de France ? & voulez-vous qu'il ſoit ſimplement Roi des Français ? Qu'eſt-ce qu'un domaine ? c'eſt un objet ſur lequel on a des droits : il n'en a donc plus de droits ; & prétendez-vous le mettre à la portion congrue ? à quel titre prétendez-vous envahir l'héritage de ſes pères, & lui ravir un bien qui lui appartient ? Songez-vous que rien n'eſt ſi ſacré, que la loi fondamentale d'un état ; & que la terre entière ſe ſoulèveroit pour la faire reſpecter. On ne viole point impunément le droit des gens, encore bien moins ceux de la nature ; ou l'on ceſſe d'être un peuple raiſonnable & civiliſé, & l'on rentre dans la claſſe des animaux féroces & des bêtes les plus bruttes. Ah ! loin de nous un pareil délire ! périſſent mille fois les Français, plutôt que de ſouffrir cet aviliſſement ! Malheureux, en trompant la bonne foi, la franchiſe de ce Roi intéreſſant, qui vous a appelé avec confiance, vous profiteriez, vous abuſeriez de ſes malheurs, pour le précipiter & pour entraîner notre honneur dans le même abîme.

Ce n'eſt point là notre cœur : nous ſommes Français, nous ſentons toute la force & l'énergie de ce nom ; elle embraſſe toute l'étendue & les facultés de notre ame, elle tient notre délicateſſe enchaînée dans toute la puiſſance de notre diſcernement, & nous ne ſouffrirons jamais rien qui puiſſe la compromettre. Deſcendez, deſcendez d'une place, dont votre orgueil, vos vaines prétentions, votre fantôme d'élévation, vous ont rendu indignes ; & rapportez-nous nos fers : nous les bénirons, nous les inonderons des larmes de la ſenſibilité & de la reconnoiſſance, ſi notre Roi eſt heureux, & ſi notre honneur ceſſe d'être compromis !

Tous les papiers publics regorgent d'annonces patriotiques en faveur de la Nation, adreſſées aux Etats-Généraux : qu'en faites-vous ? car, enfin, c'eſt de l'argent, ce ſont des bijoux avec leſquels on fait de l'argent ; des remiſes de franchiſes, qui valent encore de l'argent : & que devient cet argent ? On n'a pas encore daigné nous conſulter, ni nous indiquer quel peut être l'uſage qu'on en doit faire : nous vous prions, Meſſieurs, de faire ce compte exact, & de nous le faire paſſer le plus promptement poſſible.

Vous ſongerez auſſi à vous éclairer ſur les objets qui ont été dépoſés au greffe de la municipalité de la ville de Paris ; ces objets ſont ceux appartenans aux fuyards lors de la révolution : des voitures chargées d'or, de pierreries, papiers & tous autres objets de richeſſes, qui ont été ſans doute loyalement ſaiſis : où ſont-ils ? Nous voudrions auſſi que vous vous informaſſiez ce que deviennent, depuis un temps immémorial, tout l'argant, les bijoux, papiers & effets dont tous les délinquans ſe trouvent ſaiſis au moment de leur détention, & qu'on dit être demeurés en dépôt aux différens greffes : il doit y en avoir pour des ſommes conſidérables ; car, tous les jours, on arrête des filoux & des voleurs, qui ont des effets ſur eux & ſur eux, dont la Juſtice s'empare : que devient tout cela ? Vous ſentez, Meſſieurs, que cet objet demande d'être très-ſcrupuleuſement examiné : ne l'oubliez pas ; nous ne pouvons trop vous le recommander.

Que deviennent auſſi tous ces grands coupables de lèſe-nation, depuis la révolution du 12 juillet, qui n'ont évité le ſort des Foulon & des Bertier, que par la réclamation que vous avez juſtement faite des droits de l'homme ? Il eſt de toute équité, que le

crime ſoit loyalement examiné & jugé, ſous la ſeule protection & l'autorité des lois. Ces perſonnes arrêtées depuis ce temps, & dénoncées, où eſt leur jugement? avez-vous fait examiner les délits? y a-t-il des coupables? n'y en a-t-il pas? Prononcez donc: ceux qui ſont expatriés & comptés comme proſcrits, ſont-ils auſſi coupables? ne le ſont-ils pas? Prononcez donc encore: rappelez les innocens que la frayeur a pu chaſſer; en les juſtifiant, ſi vous n'avez rien à leur reprocher. Il n'eſt pas naturel que le royaume perde des citoyens honnêtes, fidelles, & qui peuvent être très-néceſſaires à l'état. A l'égard des autres, nous ne vous demandons pas de fouiller la terre de leur ſang; mais nous voudrions qu'ils ſoient punis, en décrétant & vendant leurs biens au profit de l'état. Pourquoi nous autres, bons & loyaux citoyens, nous épuiſerions nous pour lui, quand une multitude de traîtres & de parjures jouiront, à nos côtés, de revenus immenſes, qui, la plupart, ont été acquis à nos dépens? Voilà, voilà véritablement des tréſors, dont nous pouvons ſoulager nos maux; voilà les biens dont il faut s'emparer ſans ſcrupule, qui appàrtiennent de droit à la nation, & que nous réclamons en ſon nom.

Revenons à vous, Meſſieurs; nous ne diſons pas que parmi vous il n'y ait beaucoup de perſonnes intègres, fidelles citoyens & honnêtes gens, à Dieu ne plaiſe que nous n'en ayons la penſée; mais ſoyez donc vigilans, & regardez d'un œil actif tous ceux qui vous déshonorent! Epluchez plus ſcrupuleuſement la conduite de tous les Commiſſaires de vos comités; on ne s'aperçoit que trop qu'il y a parmi vous des faux-fréres: & de quelle manière croyez-vous que nous enviſageons le voile dont quelques-

uns d'eux ont voulu couvrir un délit qui leur étoit dénoncé, & qui, ſans l'intégrité d'un des membres du comité des rapports, ſeroit demeuré dans l'oubli ?

En vérité, ne diroit-on pas qu'on prétend nous lier à jamais par une chaîne inviſible ? On nous dit libres ; ô le beau mot ! tandis que nous ſommes eſclaves plus que jamais. On nous dit égaux ; ſi la misère générale, où l'on prétend nous plonger, ne ceſſe bientôt, c'eſt ce qu'on aura dit de plus vrai : la poſſeſſion, nous ne poſſédons rien, puiſque vous diſpoſez de nos biens, de notre état, de notre vie à votre volonté. Les voilà donc ces grands droits de l'homme, qu'on a été au moins deux mois à tirer de l'alambic, d'une métaphyſique échauffée par la chaleur de douze cents cerveaux en délire !

Quel eſt donc le bruit qui ſe répand depuis quelques jours ? que veulent dire ces exécutions nocturnes qu'on fait ſouvent, dit-on, dans les cours du Châtelet de Paris ? quelles eſpèces de victimes peut-on ſe permettre d'immoler ſans la ſanction & l'approbation publiques ? Sont-ce des criminels d'état ? l'état doit en connoître : Eſt-ce pour des crimes particuliers ? l'état doit en connoître encore ; il n'y a point de politique, de conſidérations qui doivent l'emporter. Eh ! que deviendrions-nous particulièrement, nous autres ſimples provinciaux, qui n'aurions pour défenſeur que notre conſcience, ſi nous nous trouvions, au milieu de Paris, entourés de gens armés qui nous traîneroient impitoyablement dans les cachots, parce que nous aurions le malheur de reſſembler à un ſcélérat dont on auroit le ſignalement, ou qu'il plairoit à des pervers de nous accuſer de quelque crime ! Quelle ſeroit notre reſſource, puiſqu'en nous interdiſant toutes communications avec le genre humain, on nous enterreroit tout vivans, & qu'un injuſte ſup-

639

plice, couvert du voile des ténèbres, nous ôteroit toutes les facultés de réclamer auprès de nos semblables, & de faire entendre les élans de notre innocence ? Approfondiſſez ces faits, Meſſieurs nos Députés : nous eſpérons qu'à l'avenir vous ſerez plus circonſpects dans vos délibérations ; que vous reſpecterez la Nation dans la perſonne de chaque Député ; que vous ne croirez à votre dignité particulière, que pour la faire influer ſur celle de l'état ; c'eſt-à-dire, que vous oublierez totalement l'homme perſonnel, pour ne plus vous occuper que de l'homme général.

D'après ces conſidérations, ſi vous êtes honnêtes, vous ſentirez la juſtice de notre demande, & vous vous conformerez à des intentions qui doivent être ſacrées pour vous ; ſi vos vues ſont droites, vous écarterez ceux qui n'en auront pas ; ſans égorger les ivrognes qui peuvent ſe rencontrer parmi vous, vous chaſſerez le vicomte de M....., parce que dans un ſénat auſſi auguſte, les vertus doivent ſeules s'y montrer. En conſéquence, vous n'y ſouffrirez plus les gens partiaux, dépravés de mœurs ; dégradés d'honneur, tels que le comte de M.....,. Vous devez auſſi en retrancher les inutiles que l'intrigue & la cabale ſeules y ont admis, tels ſont un chevalier de B....., un comte d'Eſt...., un duc de Ch....., un cardinal de R...., un duc de N...., un comte de Mm....., le crâne d'Eſp....., &c. &c. &c. Tous ces Seigneurs, en ſe rendant juſtice, auroient bien fait d'imiter tous ceux qui ont quitté les Etats-Généraux pour aller en employer de petits particuliers dans tous les coins du royaume : c'eſt l'avis que nous leur donnons ; & vous, Meſſieurs, vous voudrez bien, à l'avenir, nous adreſſer de ſuite tous vos décrets, & recevoir nos avis. *F I N.*